



**COSEWIC**  
Committee on the Status of  
Endangered Wildlife in Canada

**COSEPAC**  
Comité sur la situation des  
espèces en péril au Canada

## Des espèces profondément enracinées dans la culture canadienne sont en péril

Le 3 décembre 2018 — Ottawa (Ontario) — Le Canada risque de perdre certaines espèces emblématiques de sa biodiversité. Selon le Comité sur la situation des espèces en péril au Canada (COSEPAC), un arbre largement répandu (frêne noir), le plus grand prédateur terrestre du Canada (ours blanc) et de nombreuses populations de la plus grande espèce de saumon (saumon chinook) risquent tous de disparaître du pays.



Ours blanc © Gordon Court

En moins de deux décennies, l'agrile du frêne, un coléoptère exotique, a tué environ deux milliards de frênes matures dans la région des Grands Lacs en Amérique du Nord. Cet insecte se répand rapidement. De nombreux parcs urbains, notamment à Toronto, à Montréal et à Ottawa, ont déjà perdu la plupart de leurs frênes, y compris des frênes noirs. L'impact du coléoptère devrait être plus faible et plus lent à la limite septentrionale de l'aire de répartition du frêne noir, où le climat est plus froid, mais l'avenir des 162 millions de frênes noirs du Canada semble plutôt sombre. La perte de frênes noirs enlèvera une importante source de bois utilisé à des fins commerciales et traditionnelles (meubles, planchers, raquettes, paniers). Le frêne noir a été évalué comme étant « espèce menacée ».

« Ce n'est pas parce qu'une espèce est commune qu'elle est en sécurité », a fait remarquer Donna Hurlburt, une membre micmaque du COSEPAC. « Il suffit de penser à la Tourte voyageuse, oiseau maintenant disparu de la planète. »

Le COSEPAC a également examiné une autre espèce répandue, l'ours blanc. Pour capturer le phoque, sa principale proie, l'ours blanc utilise la glace de mer et recourt à des techniques de chasse à l'affût semblables à celles adoptées par les pêcheurs sur glace. À cause des étés libres de glace qui, selon les prévisions, s'allongeront en Arctique, il sera de plus en plus difficile pour l'ours blanc de chasser le phoque. Toutefois, les Inuits, qui connaissent bien l'espèce, manifestent un optimisme prudent, laissant entendre que la capacité d'adaptation de l'ours blanc pourrait le sauver même s'il aura plus de mal à capturer des phoques. Dans son évaluation fondée à la fois sur le vaste savoir autochtone et la science occidentale, le COSEPAC a évalué l'ours blanc comme étant « espèce préoccupante ». Bien que l'ours blanc ne soit pas encore menacé de disparaître, son avenir est incertain.

Graham Forbes, coprésident du sous-comité chargé d'évaluer l'avenir de l'ours blanc, a résumé les discussions comme suit : « Il est évident que nous devons accorder une attention particulière à cette espèce. Des changements importants sont attendus dans l'ensemble de son aire de répartition. » Le COSEPAC réévaluera la situation de l'ours blanc au cours de la prochaine décennie.

Le COSEPAC a également examiné la situation du saumon chinook, le roi des saumons du Pacifique. Principalement migratrice, cette espèce de grande taille était autrefois abondante. Le saumon chinook, important du point de vue culturel et alimentaire pour divers peuples de la côte Ouest, est une source de nourriture pour une diversité d'espèces sauvages. Le Comité a constaté que 13 populations de saumons chinooks affichaient une tendance à la baisse, 8 d'entre elles ont été évaluées comme étant « en voie de disparition », 4 comme étant « menacées » et 1 comme étant « préoccupante ». Seule la grande population de la rivière Thompson est stable.

« La situation d'un grand nombre de ces populations est problématique », a affirmé John Neilson, coprésident du Sous-comité de spécialistes des poissons marins. « Cela a des conséquences sur nombre d'autres espèces, par exemple la population résidente du sud d'épaulards (espèce « en voie de disparition »), laquelle se nourrit de saumons chinooks. »



Saumon chinook © Stuart Clarke

Les trois espèces revêtent une importance particulière. « Elles ne sont pas seulement des composantes importantes de leurs écosystèmes », a indiqué John Reynolds, coprésident du COSEPAC. « Elles font aussi partie de notre riche patrimoine culturel et biologique. »

Pour obtenir des précisions au sujet de toutes les espèces sauvages évaluées lors de la réunion, veuillez consulter le site Web du COSEPAC à l'adresse suivante : <https://www.canada.ca/fr/environnement-changement-climatique/services/comite-situation-especes-peril.html>.

### **Prochaine réunion**

La prochaine réunion d'évaluation des espèces sauvages du COSEPAC prévue sera tenue en avril 2019, à St. John's, Terre-Neuve-et-Labrador.

### **À propos du COSEPAC**

Le COSEPAC évalue la situation des espèces, des sous-espèces, des variétés ou d'autres principales unités de la biodiversité à l'état sauvage considérées comme étant en péril au Canada. Pour ce faire, le COSEPAC se sert de connaissances scientifiques, traditionnelles autochtones, ou des collectivités, lesquelles sont fournies par de nombreux spécialistes provenant des gouvernements, des universités et d'autres

organismes. Les sommaires d'évaluations sont actuellement à la disposition du public sur le site Web du COSEPAC (<https://www.canada.ca/fr/environnement-changement-climatique/services/comite-situation-especes-peril/evaluations.html>) et seront transmis à l'automne 2019 à la ministre fédérale de l'Environnement et du Changement climatique pour une considération de l'inscription en vertu de la *Loi sur les espèces en péril* (LEP). À compter de cette date, les rapports de situation et les sommaires du statut seront mis à la disposition du public dans le Registre public des espèces en péril (<https://www.canada.ca/fr/environnement-changement-climatique/services/registre-public-especes-peril.html>).

Lors de sa dernière réunion, le COSEPAC a évalué 36 espèces sauvages dans diverses catégories de risque du COSEPAC, y compris 15 espèces *en voie de disparition*, 8 espèces *menacées*, et 8 espèces *préoccupantes*. En plus de ces espèces sauvages faisant partie des catégories de risque du COSEPAC, le COSEPAC a évalué 1 espèce sauvage dans la catégorie *disparue du pays*, 2 espèces dans la catégorie *non en péril*, et 2 espèces dans la catégorie *données insuffisantes*.

Le COSEPAC est composé de membres provenant de chaque organisme responsable des espèces sauvages des gouvernements provinciaux et territoriaux, de quatre organismes fédéraux (le Service canadien de la faune, l'Agence Parcs Canada, Pêches et Océans Canada et le Musée canadien de la nature), de trois membres scientifiques non gouvernementaux et des coprésidents des Sous-comités de spécialistes des espèces et des connaissances traditionnelles autochtones.

### **Définitions de la terminologie et des catégories de statut du COSEPAC :**

**Espèce sauvage** : Espèce, sous-espèce, variété ou population géographiquement ou génétiquement distincte d'animal, de plante ou d'un autre organisme d'origine sauvage (sauf une bactérie ou un virus) qui est soit indigène du Canada ou qui s'est propagée au Canada sans intervention humaine et y est présente depuis au moins cinquante ans.

**Disparue (D)** : Espèce sauvage qui n'existe plus.

**Disparue du pays (DP)** : Espèce sauvage qu'on ne trouve plus à l'état sauvage au Canada, mais qu'on trouve ailleurs.

**En voie de disparition (VD)** : Espèce sauvage exposée à une disparition de la planète ou à une disparition du pays imminente.

**Menacée (M)** : Espèce sauvage susceptible de devenir « en voie de disparition » si rien n'est fait pour contrer les facteurs menaçant de la faire disparaître.

**Préoccupante (P)** : Espèce sauvage qui peut devenir « menacée » ou « en voie de disparition » en raison de l'effet cumulatif de ses caractéristiques biologiques et des menaces reconnues qui pèsent sur elle.

**Non en péril (NEP)** : Espèce sauvage qui a été évaluée et jugée comme ne risquant pas de disparaître étant donné les circonstances actuelles.

**Données insuffisantes (DI)** : Catégorie qui s'applique lorsque l'information disponible est insuffisante (a) pour déterminer l'admissibilité d'une espèce sauvage à l'évaluation ou (b) pour permettre une évaluation du risque de disparition de l'espèce sauvage.

**Espèce en péril** : Espèce sauvage qui a été évaluée comme étant disparue du pays, en voie de disparition, menacée ou préoccupante.

<p><b>John Reynolds (Ph.D.)</b> Président, COSEPAC</p> <p>Department of Biological Sciences Simon Fraser University Téléphone : 778-782-5636 <a href="mailto:Reynolds@sfu.ca">Reynolds@sfu.ca</a></p>	<p>Questions d'ordre général :</p> <p>Secrétariat du COSEPAC Service canadien de la faune Environnement et Changement climatique Canada 351, boul. St-Joseph, 16<sup>e</sup> étage Gatineau (Québec) K1A 0H3 Téléphone : 819-938-4125 Télécopieur : 819-938-3984 <a href="mailto:ec.cosepac-cosewic.ec@canada.ca">ec.cosepac-cosewic.ec@canada.ca</a> <a href="https://www.canada.ca/fr/environnement-changement-climatique/services/comite-situation-especes-peril.html">https://www.canada.ca/fr/environnement-changement-climatique/services/comite-situation-especes-peril.html</a></p>
<p>Questions sur les amphibiens et reptiles (lézard à petites cornes majeur, lézard à petites cornes mineur, tortue des bois) :</p> <p><b>Tom Herman (Ph.D.)</b> Acadia University Téléphone : 902-670-3535 <a href="mailto:tom.herman@acadiu.ca">tom.herman@acadiu.ca</a></p>	<p>Questions sur les arthropodes (bourdon américain, gomphe des rapides, noctuelle jaune pâle des dunes, ophiogomphe de Howe, scolie dorée) :</p> <p><b>Paul Grant (Ph.D.)</b> Ministère des Pêches et des Océans Téléphone: 250-217-5376 <a href="mailto:Paul.Grant@dfo-mpo.gc.ca">Paul.Grant@dfo-mpo.gc.ca</a></p>
<p>Questions sur les poissons d'eau douce (ménés de lac, naseux de la Nooksack, éperlan arc-en-ciel) :</p> <p><b>John R. Post (Ph.D.)</b> University of Calgary Téléphone : 403-220-2248 <a href="mailto:jrpost@ucalgary.ca">jrpost@ucalgary.ca</a></p>	<p>Questions sur les poissons marins (saumon chinook) :</p> <p><b>John D. Neilson (Ph.D.)</b> Téléphone : 250-465-1728 <a href="mailto:largepelagicsscscientist@gmail.com">largepelagicsscscientist@gmail.com</a></p>
<p>Questions sur les mammifères terrestres (ours blanc) :</p> <p><b>Graham Forbes (Ph.D.)</b> University of New Brunswick Téléphone : 506-455-5923 <a href="mailto:forbes@unb.ca">forbes@unb.ca</a></p>	<p>Questions sur les plantes (épilobe de Torrey, valériane ciliée, spiranthe des terrains inondés, drave du Yukon) :</p> <p><b>Jana Vamosi (Ph.D.)</b> University of Calgary Téléphone : 403-210-9594 <a href="mailto:jvamosi@ucalgary.ca">jvamosi@ucalgary.ca</a></p>

Questions sur les connaissances  
traditionnelles autochtones et le frêne  
noir :

**Roger Gallant**

Téléphone : 709-638-4343

[rgallant@gallantenvironmental.com](mailto:rgallant@gallantenvironmental.com)